

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 2 - Architecte



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Odile Laforest

<https://www.cadre21.org/membres/a291457d990a6b844739a60c>

Date d'obtention : 2024-02-16 20:47:21

## Preuve et attestation de développement professionnel

### Sexto 2 - Architecte

#### Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Les premières étapes préliminaires se résument par 3 étapes:

- Parler à l'auteur du signalement et à la victime
- Évaluer l'incident
- Vérifier l'information

L'étape 4 sert à à déterminer, en se basant aussi sur les 3 étapes antérieurs (avec des facteurs à considérer) si l'acte était malveillant ou impulsif

Selon si l'acte est malveillant ou impulsif, le protocole offre des étapes à suivre, pour chaque cas.

#### Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Il est très important d'utiliser l'aide mémoire car certaines situations sont plus complexes et demande de s'attarder à toutes les étapes du processus.

De plus, il ne faut pas oublier certains points comme par exemple "Est-ce que l'incident se passe à l'école?" ou encore "Est-ce un acte malveillant ou impulsif?" et finalement, quand faut-il faire appel au service de police? Ces questions doivent être bien analysées avec l'aide de la méthode Sexto et l'aide mémoire.

#### Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Celle à savoir si c'est un acte malveillant ou impulsif car la ligne est parfois mince entre les deux actes. (étape 4)